FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Veet Face Hair Removal Kit - Sensitive Formula - Hair Removal Cream

1. Identification du produit et de l'entreprise

: Veet Face Hair Removal Kit - Sensitive Formula - Hair Removal Cream Nom du produit

: Reckitt Benckiser LLC. Distribué par

Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

: Pour enlever les poils indésirables. **Utilisation du produit**

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8229061 v5.0

Formulation #: : Veet Hair Removal Base Cream – Normal, Skynet Cha59VEMAS; TDS #8185517

Veet Hair Removal Base Cream - Dry, Skynet Cha59VEMCR; TDS #8185523 Veet Hair Removal Base Cream - Sensitive. Skynet Cha59VEMDS: TDS #8185435 Veet Hair Removal Base Cream - Suprem'Essence, Skynet Cha59VEM8R; TDS

#8185518

UPC Code / Sizes : ABL tubes, PBL tubes, pump packs – 50ml, 100ml, 200ml, 400ml

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS **Date d'édition** : 18/10/2016 Code # : D8229061 v5.0 1/14

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue: 2%

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence

Généralités

: Danger

: Provoque de graves lésions des yeux.

: Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à

disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Porter une protection oculaire ou faciale.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un

: Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : Non applicable. Élimination : Non applicable.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
urée	5 - 10	57-13-6
Acide thioglycolique	2.5 - 5	68-11-1
Calcium, hydroxyde de	2.5 - 5	1305-62-0
Potassium, hydroxyde de	2.5 - 5	1310-58-3
Alcohols, C16-18, ethoxylated	1 - 2.5	68439-49-6

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS : D8229061 v5.0 **Date d'édition** : 18/10/2016 Code # 2/14 (D8229061) US

4. Premiers soins

Inhalation

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Code # : FF8185517_FF8185523_FF8185518 n° SDS : D8229061 v5.0 Date d'édition : 18/10/2016 3/14

COMP : (D8229061)_US

4. Premiers soins

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements particuliers

- : Pas de traitement particulier.
- **Protection des sauveteurs**
- : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Movens d'extinction

Agents extincteurs

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

- : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Code # : FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS : D8229061 v5.0 Date d'édition : 18/10/2016 4/14

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS Code # : D8229061 v5.0 **Date d'édition** : 18/10/2016 5/14

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition Nom des ingrédients AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011). urée TWA: 10 mg/m³ 8 heures. ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). Absorbé Acide thioglycolique par la peau. TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 3.8 mg/m³ 8 heures. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). Absorbé par la peau. TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 4 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). Absorbé par la peau. TWA: 1 ppm 10 heures. TWA: 4 mg/m³ 10 heures. Calcium, hydroxyde de ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). TWA: 5 mg/m³ 8 heures. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 5 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 5 mg/m³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 2/2013). TWA: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire TWA: 15 mg/m³ 8 heures. Forme: Empoussiérage total ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). Potassium, hydroxyde de C: 2 mg/m³ OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). CEIL: 2 mg/m3

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).

TWA: 2 mg/m³ 10 heures.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS Code # : D8229061 v5.0 **Date d'édition** : 18/10/2016 6/14

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection oculaire/faciale : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

: Liquide. [Viscous] **État physique**

Couleur : Blanc.

Odeur : Caractéristique. Seuil olfactif : Non disponible.

pН : 12.4 à 12.6 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible.

gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : 1.04 à 1.1

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-: Non disponible.

octanol/eau

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS **Date d'édition** : 18/10/2016 Code # : D8229061 v5.0 7/14 (D8229061) US

9. Propriétés physiques et chimiques

Température d'autoinflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité

: Dynamique (température ambiante): 70000 à 130000 mPa·s (70000 à 130000 cP)

Temps d'écoulement

: Non disponible.

(ISO 2431)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter

: Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

: Ne pas utiliser avec d'autres produits.

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les acides

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
urée	DL50 Orale	Rat	8471 mg/kg	-
Acide thioglycolique	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	210 mg/m ³	4 heures
	DL50 Orale	Rat	114 mg/kg	-
Calcium, hydroxyde de	DL50 Orale	Rat	7340 mg/kg	-
Potassium, hydroxyde de	DL50 Orale	Rat	273 mg/kg	-
Alcohols, C16-18, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	1260 mg/kg	-
•	Dlmin Cutané	Lapin	1260 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
urée	Peau - Léger irritant	Humain	-	72 heures 22 milligrams Intermittent	-
	Peau - Modérément irritant	Humain	-	24 heures 20 Percent	-
Calcium, hydroxyde de	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	10 milligrams	-
Potassium, hydroxyde de	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 1 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 50 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Humain	-	24 heures 50 milligrams	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 milligrams	-

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS : D8229061 v5.0 **Date d'édition** : 18/10/2016 8/14 (D8229061) US

11. Données toxicologiques

Α	lcohols, C16-18, ethoxylated	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
					100	
					microliters	
		Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
			-		500	
					microliters	
*\	/eet Hair Removal Base	Peau - Œdème	Humain	0	-	-
_	ream					

Conclusion/Résumé

Peau : Non irritant pour la peau. *

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec les yeux

> douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Date d'édition : 18/10/2016 Code # : D8229061 v5.0 9/14

11. Données toxicologiques

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.développement: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiquë

Voie	Valeur ETA
Orale	2117.6 mg/kg

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
urée	Aiguë CE50 6573.1 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 3910000 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 5000 μg/l Eau douce	Poisson - Colisa fasciata - Estivaux	96 heures
Acide thioglycolique	Chronique NOEC 2 g/L Eau douce Aiguë CL50 30000 µg/l Eau douce	Poisson - Heteropneustes fossilis Poisson - Pimephales promelas	30 jours 96 heures

Code # : $^{\text{FF8185517},\text{FF8185523},\text{FF8185518}}_{\text{(D8229061)}}$ us : D8229061 v5.0 Date d'édition : 18/10/2016 10/14

12. Données écologiques

Calcium, hydroxyde de	Aiguë CL50 33884.4 μg/l Eau douce	Poisson - Clarias gariepinus -	96 heures
Potassium, hydroxyde de		Estivaux Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
urée Acide thioglycolique	<-1.73 -2.99	-	faible faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

L'émission de grandes quantités dans l'eau peut entraîner une modification du pH avec pour résultat un danger pour la vie aquatique.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS **Date d'édition** : 18/10/2016 Code # : D8229061 v5.0 11/14

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé. CWA (Clean Water Act) 311: Potassium, hydroxyde de

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Référencé

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine		Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
urée	5 - 10	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Acide thioglycolique	2.5 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Calcium, hydroxyde de	2.5 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Potassium, hydroxyde de	2.5 - 5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Alcohols, C16-18, ethoxylated	1 - 2.5	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: POTASSIUM HYDROXIDE;

THIOGLYCOLIC ACID; SOAPSTONE; CALCIUM HYDROXIDE; GLYCERINE MIST

New York : Les composants suivants sont répertoriés: Potassium hydroxide

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: POTASSIUM HYDROXIDE; CAUSTIC

> POTASH; THIOGLYCOLIC ACID; ACETIC ACID, MERCAPTO-; MINERAL OIL (UNTREATED and MILDLY TREATED); SOAPSTONE; CALCIUM HYDROXIDE; HYDRATED LIME; GLYCERIN; 1,2,3-PROPANETRIOL; TITANIUM DIOXIDE;

TITANIUM OXIDE (TiO2)

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: POTASSIUM HYDROXIDE (K(OH));

ACETIC ACID, MERCAPTO-; SOAPSTONE DUST; CALCIUM HYDROXIDE (CA(OH)

2); 1,2,3-PROPANETRIOL; TITANIUM OXIDE (TIO2)

Canada

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS **Date d'édition** : 18/10/2016 Code # : D8229061 v5.0 12/14

15. Informations sur la réglementation

SIMDUT (Canada)

: Classe D-1A: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS

TOXIQUE).

Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).

Class E: Matières corrosives

Listes canadiennes

INRP canadien

: Les composants suivants sont répertoriés: Huile minérale blanche

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

Indéterminé.

Éléments de l'étiquette

Mesures de précaution

Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Éviter le contact avec les yeux. Tenir hors de portée des enfants.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

FF8185517_FF8185523_FF8185435_FF8185518 n° SDS **Date d'édition** : 18/10/2016 Code # : D8229061 v5.0 13/14

16. Autres informations

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 18/10/2016

Date de publication

précédente

Élaborée par

: 5

Version

: Aucune validation antérieure

: Reckitt Benckiser Hull (UK)

Dansom Lane Hull, HU8 7DS United Kingdom T +44 (0)1482 326151

F +44 (0)1482 582532

Commentaires à l'issue de la révision

: Updated transport section

— . ..

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.